

Compte-rendu du CTL du 6/12/2021

SFP et CGT ont lu chacun une déclaration liminaire.

Madame Corradi, nouvelle DDFiP depuis le 1/12/2021, a réagi à nos propos liminaires :

- elle comprend qu'on trouve anormale l'arrivée de contractuels mais précise qu'il y a un différentiel élevé entre le peu d'arrivées en Ardèche (moindre attractivité) par rapport aux départs programmés. Par conséquent la proportion de recrutements de contractuels (au profil) va être de plus en plus importante.

Solidaires Finances Publiques rappelle le sous-effectif chronique, qu'il y a de moins en moins de sachants, que les agents nouveaux sur les missions sont à former par les collègues ;

- elle nous informe que la DG tient compte de cette situation particulière (le nombre d'emplois supprimés est plus faible que celui prévu initialement). Le CTL suppression d'emplois se tiendra prochainement, nous aurons l'occasion d'y revenir ;

- elle n'arrêtera pas le processus NRP et ne fera pas de pause non plus : création d'antennes pour ne pas obliger les personnels à bouger.

Elle souhaite éviter de se retrouver avec des agents « mono-tâches » ;

- sur la situation des SGC d'Annonay et d'Aubenas, pour combler le retard accumulé notamment sur le traitement des relevés BDF, la DDFiP mène au mois de décembre une « opération coup de poing » (sic) avec l'aide des agents de l'EDR.

La DDFiP reconnaît que lorsqu'on fusionne des services qui sont en difficulté avant la fusion, le nouveau service fusionné est forcément en difficulté lui aussi après la fusion ;

Solidaires Finances Publiques a rappelé que nous avons déjà alerté la direction au sujet de la situation des SGC, que cette fusion a été menée quoi qu'il en coûte : les OS avaient demandé à plusieurs reprises l'état de la situation des services avant la fusion pour pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

En réponse à nos inquiétudes, elle prévoit de demander un bilan sur la mise en place des deux SGC en 2021

Nous rappelons que nous avons d'ailleurs demandé à l'unanimité des OS un point spécial lors de ce CT sur le point d'étape des fusions des SIP / SIE et que nous regrettons que ce sujet soit traité en questions diverses...

- pour ce qui est du retard au SPFE, qui se situe à environ 250 jours, Mme CORRADI estime qu'il est « rattrapable » (sic) ;

- sur le budget spécifique « amélioration des conditions de vie au travail », la somme allouée à la DDFiP 07 est d'environ 42 000€, les premières mesures devront être décidées avant le 31/03.

Un appel à contributions sera lancé en début d'année et un groupe de travail sera constitué pour étudier les contributions. Un CT spécifique validera les propositions, en cas de désaccord, la somme de 42 000 € repart à la DG.

L'idée principale est évidemment que tous les sites soient concernés.

1- Approbation des Procès verbaux des 6/6 et 25/6

Vote Pour unanimité

La nouvelle directrice propose que les PV soient plus synthétiques, elle propose un essai sur ce CT.

La secrétaire rédigera deux PV : un classique et un synthétique.

La méthode de rédaction des PV sera choisie lors d'un prochain CT

2-Examen du tableau de suivi des engagements

TBVS 2019 et 2018, nous avons demandé que la direction respecte les engagements pris par le passé, c'est-à-dire qu'elle transmette aux OS le TBVS détaillé par site pour les millésimes 2018 et 2019.

Site Le Teil : une réunion avec le maire est prévue début 2022 pour discuter de la révision du loyer et/ou de la relocalisation des services dans un autre immeuble. SFP fait remarquer que c'est annoncé depuis un moment mais que rien de concret ne se fait.

Sens de circulation accueil : groupe de travail CHS en cours pour apprécier sécurité des accueils et proposer améliorations

Statistiques BALF US : SFP précise qu'il s'agit d'une composante de tous les canaux de contact utilisés par les usagers qui se multiplient et s'alourdissent

Solidaires Finances Publiques signale que les distributeurs de gel hydroalcoolique fonctionnent très mal, et que les cartons de récupération des masques usagés ne sont pas renouvelés assez souvent.

3 - présentation du projet foncier innovant

La validation des grandes orientations du projet s'appuie sur une expérimentation menée dans 9 directions dont l'Ardèche

Le recours à l'intelligence artificielle et à la valorisation des données foncières pour la fiabilisation des bases fiscales et topographiques s'articule aujourd'hui autour de trois grandes lignes de production :

- 1. Détecter sur les photographies aériennes les biens non évalués (**piscines**) (dernier trimestre 2021) : 3 886 détections effectuées en Ardèche et analysées collectivement par les géomètres. 2 755 d'entre elles (72%) ont été retenues.

Le service GMBI (« gérer mes biens immobiliers » accessible aux usagers depuis leur espace particulier sur impots.gouv.fr) n'étant pas encore tout à fait opérationnel, les relances seront effectuées via Lascot, ce qui entraîne des échanges avec les propriétaires (déclarations, réclamations, etc)

Une fois les relances effectuées, la répartition des déclarations sera étudiée pour fluidifier la saisie.

- 2. Mettre à jour le plan cadastral en y reportant graphiquement les bâtis identifiés sur leurs parcelles d'assises (fin 2021/début 2022) ;

- 3. Fiabiliser les valeurs locatives des biens déjà évalués (début 2022).

Les ambitions de la DGFIP pour les missions foncières, cadastrales et topographiques sont à l'opposé de notre conception du service public.

Encore 300 emplois supprimés dans la sphère des missions cadastrales : l'administration assume froidement faire de l'efficacité, concept utilisé à la va-vite dès lors qu'il convient de justifier des nouvelles suppressions de postes. Comme si les personnels du cadastre, des services fonciers, n'étaient pas surchargés : Par l'arrivée de GMBI et les multiples interrogations qu'elle occasionne, par les sempiternelles suppressions de postes annuelles, par la multiplication des postes vacants non pourvus et parfois gelés, ou par les restructurations entraînant une déperdition des compétences.

Solidaires finances publiques fait part de son inquiétude par rapport aux manques d'effectifs (géomètres et services fonciers) et au manque de sachants suite aux prochaines restructurations des SIP : comment réaliser dans ces

conditions les missions supplémentaires générées par le Projet Foncier Innovant, alors que les services ne sont déjà plus en capacité d'assurer l'ensemble de leurs missions ? Le Projet Foncier Innovant génère un surcroît de travail : retranscription des données recueillies sur le Plan cadastral informatisé (avec quels moyens humains?), gestion des relances, des réclamations, des questions des usagers ; évaluation des biens déclarés suite à relance, évaluations d'office pour les autres, gestions des réclamations consécutives aux évaluations d'office etc.

Quelles missions seront considérées comme prioritaires ?

Le recrutement annoncé d'un contractuel ne pourra en aucun cas résoudre tous ces problèmes...

Aujourd'hui, seule l'expérimentation sur la détection des piscines est finalisée. L'administration le reconnaît, c'est la partie la plus aisée du Foncier Innovant, il est infiniment moins compliqué de détecter par IA et orthophotos la présence de points bleus que de déterminer l'augmentation de surface habitable, les changements de destination et les travaux d'amélioration à l'intérieur de bâtiments existants .

Solidaires Finances Publiques s'oppose frontalement à la destruction programmée des missions foncières, cadastrales et topographiques et exige l'arrêt des suppressions de postes ainsi que l'arrêt des expérimentations hasardeuses d'intelligences artificielles envisagées par le seul prisme des réductions d'effectifs.

4 - ponts naturel 2022

2 ponts proposés pour 2022 : vendredi 15/7/22 et lundi 31/10/2022

Le pont de l'ascension pose problème, car il se situe pendant la campagne déclarative, alors que l'Education Nationale accorde ce pont à tous les scolaires.

Proposition direction : pont naturel ascension ok si ouverture de l'accueil 2 après-midi pour compenser.

Après discussion, la direction propose 3 ponts naturels vendredi 27/05 (ascension), vendredi 15/07 et lundi 31/10 financés par les agents.

Tout en indiquant que le 27/05 étant situé pendant la campagne IR, une ouverture au public plus large le lundi suivant sera étudiée.

FO a voté pour, la CGT et SFP ont voté contre.

En ce qui concerne Solidaires Finances Publiques, étant donné qu'il y a 3 ponts naturels possibles en 2022, nous avons demandé que la liberté de venir travailler soit laissée aux agents sur ces 3 jours, sans contrainte de services avec fermeture au public, afin d'éviter la pose de trois jours imposés.

5-TBVS 2020

Le bilan dressé par la direction s'effectue sur la base de 7 indicateurs imposés nationalement et 4 indicateurs locaux L'analyse des indicateurs 2020 est à relativiser car l'année a été marquée par la crise sanitaire et la mise en place des plans de continuité d'activité, de collègues en ASA pendant le confinement, de collègues qui ont contracté le covid, etc

Indicateurs imposés :

- Fiches de signalements (en baisse)

taux couverture des effectifs (en baisse) : effectifs disponibles / effectifs affectés

- nbre de congés maladie < 5jours (en baisse)

- nbre de jours déposés en CET (en hausse) : bcp de collègues avaient des jours de congés 2020 non utilisés qui ont été déposés sur les CET début 2021

- nbre d'écrêttements horaires (en baisse)

-volume horaire écrêté (en baisse)

- taux de rotation des agents (en hausse)

indicateurs locaux :

- nbre de jours de congés maladie (en hausse)
- nbre de congés longue maladie / congés longue durée (en baisse)

A noter que la direction a réalisé à la demande des OS une présentation détaillée par services, qui permet de mettre en lumière les difficultés éventuelles. Nous attendons les TBVS détaillés de 2018 et 2019 pour pouvoir dresser un constat à partir des comparaisons.

6- Harmonisation des horaires d'ouverture des services

La DDFiP propose une harmonisation des horaires d'ouverture à compter du 01/01/2022, selon les préconisations de la DG.

L'accueil physique (avec ou sans RDV) doit être réalisé pendant 20h / semaine et l'accueil téléphonique pendant 30h / semaine.

La direction a initialement présenté la proposition suivante :

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 14h à 16h.

Cette proposition a été transmise aux chefs de service concernés pour recueillir l'avis des agents. Il y aurait eu 302 agents consultés et 264 y seraient favorables ! A l'évidence, tous les agents concernés directement (agents d'accueil) et indirectement (back-office) n'ont pas été véritablement consultés.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques a demandé à la directrice d'effectuer un nouveau sondage auprès de tous les agents concernés aussi bien à l'accueil qu'en back-office, en sachant que ce sont tous les agents qui seront concernés par les nouveaux horaires.

Les organisations syndicales ont demandé qu'une autre proposition soit faite aux agents :

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi après-midi de 13h30 à 16h

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Décision finale :

Choix entre deux formules proposées aux agents :

- tous les matins 8 h 30 - 12 h 30

ou

- tous les matins 8 h 30 - 12 h 00 + mercredi 13 h 30 - 16 h 00

ou

- « ne se prononce pas »

Un message sera adressé à tous les chefs de services concernés pour qu'ils soumettent ces deux propositions à leurs agents. Une réponse est attendue pour le mardi 14/12 et le résultat de la consultation sera présenté lors de la deuxième convocation du CTL sur ce point spécifique le 17/12, les OS ayant unanimement voté contre la proposition initiale de la direction

7 - Questions diverses

POINT D'ETAPE FUSION SIP

comptabilité et recouvrement au siège à Aubenas

gestion sur les 3 sites

cellule foncière sur Privas

Sur Privas et Le Teil, des cadres A assureront le relais de la responsable du SIP. Le cadre A de Privas arrivera sur son poste au printemps (mai-juin) 2022, à l'issue de sa scolarité en filière foncière à l'ENFIP.

Solidaires finances publiques réitère son souhait d'être informés des retards éventuels dans les services avant les fusions et quels sont les moyens donnés aux services pour les combler.

Sur Privas, une fragilité demeure au niveau de l'articulation entre la cellule accueil et la cellule foncière. Pour le foncier, des formations doivent être mises en place en local, au moins pour la formation « de base ».

Pour l'accueil du CFP de Privas, les plans ne sont pas définitivement figés, et des cloisons pourront être déplacées afin de s'adapter aux nouvelles configurations (implantation du SCG, notamment).

POINT D'ETAPE FUSION SIE

La fusion des SIE soulèverait moins de questions que celle des SIP car il y a déjà eu la fusion SIE Le Teil / Privas, menée par le même responsable, M De Ochandiano.

Un groupe de travail relatif aux procédures collectives doit avoir lieu .

Solidaires finances publiques alerte une nouvelle fois sur la situation critique du SIE d'Aubenas dû au sous-effectif et au départ de nombreux sachants. Les chiffres parlent d'eux-mêmes (surveillance-relance (3000), une centaine d'e-contact, des centaines de messages balfus...). La direction et les responsables ne peuvent ignorer la difficulté de ce service. Quelle solution va être apportée pour apurer ce retard ?

Il est demandé que les collègues des SIE puissent bénéficier également de la prime de mobilité fonctionnelle.

AUTRES

- sur 10 contractuels initialement prévus en 2021, 2 recrutements n'ont pas pu se concrétiser faute de candidats au profil adéquat.

- Toilettes et ascenseur CDFiP Tournon : à ce jour, les toilettes ne sont pas aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux de l'ascenseur devaient initialement être pris en compte dans les travaux d'aménagement du SITE (plan de relance). Les modifications de cet ascenseur pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite ne seraient plus à l'ordre du jour. Investir 3,5 millions d'euros dans un bâtiment sans effectuer ces travaux est inadmissible.

Didier Bluteau va contacter le bureau SPIB.

- sur la gestion de l'épidémie de COVID 19 : le personnel des sociétés de nettoyage est censé nettoyer quotidiennement le mobilier que tout le monde touche (ex : poignées de portes) ;

Le traçage des cas contacts et leur suivi au sein de la DDFIP est assuré par le médecin de prévention.

Fin du CTL à 16h50

Les représentants Solidaires Finances Publiques au CTL :

Frédéric Vidalenche / Carine Royau / Joël Mounier
Nadia Volle / Nathalie Dumas / Sébastien Barret